

*PV non validé en AG à ce jour,
validation portée au vote lors de l'AG 2020 prévue le 10 octobre.*

PROJET PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

NOUVELLE-AQUITAINE DE BADMINTON

22 juin 2019 à Blanquefort (33)

PRÉSENTS :

CODEP 16 : TOURNIER Mélanie, DELHAL Benjamin, MAZEAU Sylvain, TRAQUET Damien.

CODEP 17 : SEGOUAT Abel, CLAVEAU Jérôme, PRIEUR Marie-Christine, LE FOLL Jocelyne, RAMPAUD Chantal, MICHELAN Gilles

CODEP 19 : MARTINIE Alain

CODEP 23 : REMY Yannick, RIFFAUD Francis

CODEP 24 : LUDWIG Eliane, BOUTRY Alain, BOUTRY Stéphanie, PINGUET Mathieu.

CODEP 33 : ARAMENDY Françoise, ARAMENDY Michel, DIXON Edouard, GOOSSENS Michel, LARAIGNE Sylvie, COBA Nataly, DELMAS Julien, LAFOREST Cécile, GUERDER Guillaume, VITRY Philippe, PINET Aude, SEGOUAT Maïa, CRAEYE Stéphanie, CHAILLOU Anne, MOULINIER Ludovic, MERLIN Vincent, BOUSSEAU Rémi.

CODEP 40 : CHAUCHOY Victorien, BARTHOUMEYROU Philippe, LE GARS Jean.

CODEP 47 : MAURY Wolfram, ALLARD François.

CODEP 64 : personne

CODEP 79 : REPESSE Anthony

CODEP 86 : MALLECOT Bruno, DURAND Raphaël, HUDEBINE Aurélien.

CODEP 87 : DA SILVA Olivier, NOGAREDE Céline, GOUJAT Sébastien.

ASSISTAIENT :

Saadia ALLOUCHE, Secrétaire Comptable, Joël RENAUDEAU, Nabil LASMARI, Jennifer HURTEAU, Yannick MEUNIER, Cadres techniques de la Ligue, et Kristell DANGUY DES DESERTS, chargé de développement.

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton - Maison Régionale des Sports

2, avenue de l'Université 33400 TALENCE

☎ 05.56.51.55.43 - ✉ contact@lnaqbad.fr

SITE : <http://lnaqbad.fr/>

N° SIRET : 34302263800047

BIME Olivier CTN FFBAD,

EXCUSES: CASTAING Christophe, DELUGEAU Charles, MATON Evelyne, DELQUIE Jean, LIEUTAUD Stéphane.

ORDRE DU JOUR

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018	2
RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE ET APPROBATION DES COMPTES 2018 ...	5
AFFECTATION DES RÉSULTATS	6
MONTANT DES COTISATIONS 2019-2020.....	6
BUDGET PRÉVISIONNEL.....	6
QUESTIONS DIVERSES.....	7

La séance est ouverte à 10 heures 15.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président commence la réunion par une présentation des salariés.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Benjamin DELHAL est désigné secrétaire de séance. Il remercie Édouard DIXON et la ville de Blanquefort pour le prêt de la salle.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Jérôme CLAVEAU (17) indique qu'ayant reçu le PV tardivement, il n'a pas eu le temps d'en prendre connaissance. Les délégués du comité 17 s'abstiendront.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018 recueille 10 abstentions. Il est adopté à la majorité.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le Président donne lecture de son rapport moral.

« Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale. C'est avec plaisir que je vous retrouve à l'occasion de notre Assemblée Générale.

Je tiens à remercier la ville de Blanquefort pour avoir mis à notre disposition cette salle. Et Édouard d'avoir pu nous accompagner dans la démarche.

Je veux vous remercier, vous les représentants des comités, bénévoles de clubs d'assister une nouvelle fois à cette Assemblée Générale.

C'est avec plaisir que je me présente à vous aujourd'hui, car l'exercice qui consiste à vous lire mon rapport moral va bien au-delà du moment privilégié lié à ma fonction de président, il est pour moi un beau moment de partage et d'échange.

Nous souhaitons, au travers de notre discipline et notamment auprès des jeunes, transmettre des valeurs humaines, citoyennes et formatrices : partage, goût à l'effort, respect de soi, de l'autre, des règles du jeu, fair-play, respect de l'environnement, engagement, autonomie, confiance... La liste est longue ! Ce sont ces valeurs qui nous animent et qui guident les projets que vous menez, et à ce titre je ne peux que vous remercier humblement.

Ce rapport moral que je vous présente est empreint d'inquiétude et d'interrogation sur l'avenir du mouvement sportif même si mon optimisme et mon dévouement restent intacts au bon fonctionnement de notre Ligue.

Inquiétude d'abord, face au désengagement progressif de l'État dans le sport. Interrogation ensuite, pour nos licenciés de voir cette courbe descendante du budget de l'État. On a tendance à enlever au sport sa vocation initiale pour tendre vers le social alors que le sport même est ancré implicitement.

Il n'en demeure pas moins qu'il n'est plus que jamais essentiel de rappeler que le sport doit être considéré comme un investissement sur l'avenir et non comme une charge sur laquelle il faut économiser. Son impact sociétal est incontestablement en termes d'éducation, de santé, d'intégration et de mixité.



2018 a été une année très compliquée pour le mouvement sportif français ! Cela a commencé d'ailleurs en 2017 avec l'annonce brutale de la fin des emplois aidés. En 2018, le CNDS a connu une baisse extrêmement forte et une note appliquée strictement.

Lors de la commission territoriale, le mouvement sportif a exprimé son profond désaccord face au constat d'une distorsion historique entre les actes et les objectifs annoncés de l'État. Cette tendance déjà perceptible les années précédentes s'est accrue de manière inédite et encore plus pénalisante en 2018, avec une diminution drastique des moyens dont dispose le mouvement sportif pour conduire sa stratégie de développement de la pratique. À tout cela s'est ajoutée l'annonce de la disparition de 1 600 cadres techniques.

Nous vivons depuis quelques mois dans un environnement instable et 2019 pourrait bien être une année charnière, une année de transition, qu'il va falloir passer avec souplesse mais aussi avec précaution. Tout est en cours de changement, Le mouvement sportif et son organisation, Agence, Ministère, CNDS, le droit du travail et notamment la formation initiale ou continue, les OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), les découpages territoriaux, l'émergence des Agglos, et des métropoles, le poids incertain des départements...et en toile de fond la certitude de la diminution des fonds publics.

En 2019, c'est tout le monde qui va vivre un grand chambardement avec la réforme de la gouvernance du sport. Nous ne savons pas encore comment et dans quelle ampleur, mais la Ligue Nouvelle Aquitaine fera tout pour que cette nouvelle gouvernance permette le renforcement des partenariats.

Comme vous le savez demain est la deadline pour le retour des dossiers a notre fédération concernant les subventions ex CNDS ou ANS, je me dois de vous encourager à déposer vos dossiers car vos actions que vous mettez en place dans vos territoires doivent être partagées, soutenues et valorisées par notre fédération.

Mais, je ne voulais pas finir ce rapport moral juste sur les inquiétudes, et terminer sur des notes positives, comme vous le voyez à travers les rapports des commissions sur lesquels je ne reviendrais pas dans mon rapport moral, ce sont des élus, des bénévoles, des salariés qui œuvrent pour mettre en place des actions, en développer de nouvelles, qui donnent le meilleur pour que notre discipline soit partagée, et appréciée par le plus grand nombre.

Nos échanges, nos partages (vous avez pu suivre quasiment l'AG de notre fédération en direct), le partage des documents fédéraux, les échanges sur les 2 € avec la fédération et la voix portée tous ensemble, nous avons partagé avec vous les informations fédérales et avons porté vos voix au sein de la fédération.

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton - Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
☎ 05.56.51.55.43 - ✉ contact@lnaqbad.fr
SITE : <http://lnaqbad.fr/>
N° SIRET : 34302263800047

Alors oui, vous nous encouragez à poursuivre ce chemin de partage. Je tiens d'ailleurs à adresser mes remerciements chaleureux aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'aux bénévoles, toujours disposés à avancer, pour le travail exceptionnel qui est fait. Je tiens à remercier tous nos salariés sans qui nous ne pourrions avancer, je pense qu'on peut prendre un peu de temps pour les applaudir. Merci à eux.

J'espère, au travers de ces quelques mots, vous avoir assuré de notre disponibilité, de notre motivation et de notre présence à vos côtés pour que se développe encore davantage notre discipline, nos relations.

En conclusion et ce malgré mes inquiétudes et mes interrogations, nous restons passionnés et engagés, totalement dévoués au badminton et je crois en notre avenir et à la sagesse des Hommes. Je vous remercie très sincèrement

Et comme à chaque AG, j'ai aussi une pensée pour les conjoints et conjointes, les amis, notre entourage, merci à eux de leur patience, de leur compréhension et de leur soutien. »

Le rapport moral du Président recueille 6 abstentions. Il est adopté à la majorité.

PRÉSENTATION DES COMMISSIONS

Les rapports des commissions ayant été envoyés préalablement à la réunion, une présentation synthétique en est faite.

Les rapports des commissions recueillent 6 abstentions. Ils sont adoptés à la majorité.

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE ET APPROBATION DES COMPTES 2018

Le compte 2018 présente un résultat positif de 8 308 euros. La trésorière signale que la Ligue dépend encore uniquement, sur le plan financier, des licences et des subventions publiques. Elle préconise de réfléchir à la diversification des ressources.

Les fonds propres s'élèvent à 632 381 euros.

Jérôme CLAVEAU s'enquiert du montant des subventions sur l'emploi.

Jocelyne LE FOLL précise qu'elles s'élèvent à 13 080 euros (ancien dispositif emploi associatif de la région Limousin).

Le rapport financier recueille 6 abstentions. Il est adopté à la majorité.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Jocelyne LE FOLL propose d'affecter le résultat de 8 308 euros aux réserves de la Ligue.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

MONTANT DES COTISATIONS 2019-2020

La Ligue propose de maintenir les tarifs inchangés pour la saison 2019-2020.

Tarif Licence LNAQ saison 2019-2020 :

	TARIF LICENCE	Abonnement revue FFBAD	TARIF LIGUE POUR 2019/2020
ADULTE	44.07	2	46.07 €
JEUNES	34.17	2	36.17 €
Moins de 9 ans	16.83	2	18.83 €

A ce tarif, il conviendra d'ajouter les timbres COMITES DEPARTEMENTAUX.

AFFILIATION LIGUE LNAQ

CREATION	FEDERALE	LIGUE
GRATUITE	70€	23€

Le tarif des licences pour la saison 2019-2020 est adopté à l'unanimité.

L'affiliation à la Ligue Nouvelle-Aquitaine, qui était offerte aux clubs jusqu'à présent, sera appliquée à compter de la saison 2019-2020. Elle s'élève à 23 € par club.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le document est projeté.

Le budget prévisionnel recueille 6 abstentions. Il est adopté à la majorité.

QUESTIONS DIVERSES

- Élection de la liste des délégués à l'Assemblée Générale de la FFBad

Sont ajoutés à la liste des délégués les derniers entrants au CA de la Ligue :

- Évelyne MATON
- Édouard DIXON
- Victorien CHAUCHOY
- Guillaume GUERDER
- Anthony REPESSE

La liste est adoptée à l'unanimité.

- Calendrier des formations

Joël RENAUDEAU explique qu'il attend le calendrier fédéral pour positionner les dates de formation Ligue. Le calendrier sera ensuite transmis aux comités pour qu'ils positionnent à leur tour les formations.

- Gratuité des inscriptions TRJ pour l'organisateur

Le comité de Gironde demande s'il serait possible, comme pour les autres compétitions, de procéder à la gratuité des inscriptions pour une instance co-organisatrice d'une étape de TRJ.

Le Président indique que la question sera posée au Conseil d'Administration de la Ligue.

- Contractualisation : QPV

Le comité de Gironde demande pourquoi, dans les axes de développement, il n'y a que des actions en direction des QPV. Les délégués suggèrent d'y inclure les actions ciblant d'autres publics (sport adapté, handisport, public féminin, ZRR).

Benjamin DELHAL explique que la contractualisation reflète les priorités établies par la Ligue dans sa politique de développement.

Cécile LAFOREST ajoute que cette politique a été présentée aux comités lors de la réunion « Qui fait quoi » du 10 et 11 novembre 2018.

- Reliquat contractualisation

Le comité de Gironde souhaite savoir, sur les 23 000 euros prévus la saison dernière pour la contractualisation, quelle somme a été distribuée et ce qu'il advient du reliquat.

Benjamin DELHAL répond que 10 828,05 euros ont été distribués. Une partie du reliquat a été reportée sur l'organisation de la réunion « Qui fait quoi » en novembre 2018, et sur les rencontres avec les comités non-employeur dans le cadre du travail mené sur la professionnalisation du territoire.

Il servira également à financer une autre réunion « Qui fait quoi » demandée par la Fédération, entre septembre et décembre 2019, ainsi qu'un projet de journée d'accueil des nouveaux présidents de clubs.

- Contractualisation : nombre de licenciés

Le comité de Gironde estime qu'il serait plus juste de tenir compte du nombre de licenciés dans la contractualisation.

Benjamin DELHAL répond que la question se pose chaque année. Pour l'instant, ce n'est pas l'axe qui a été retenu.

La séance est levée à 13 heures.

Le président de la ligue,

Julien DELMAS

La Vice-présidente, rédactrice

Cécile LAFOREST

PV non validé en AG à ce jour, validation portée au vote lors de l'AG 2020 prévue le 10 octobre.